

## COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL ECONOMIQUE DU 6 FEVRIER 2026

### Etaient présents :

- Père Christophe
- Liliane Gomet
- Martial De Villelume
- Michel Salmon
- Pierre-Emmanuel Hüe

Lors de ce 1<sup>er</sup> conseil économique de l'année, il a été abordé les points suivants :



### POINT COMPTABLE

A la demande du Père Christophe, Martial nous a fait un retour sur l'année comptable écoulé dont les comptes ont été envoyés au diocèse pour le 31 décembre et qui sont en cours de validation à ce jour.

La bonne nouvelle annoncée est l'augmentation très sensible du **montant des quêtes**, notamment celles des messes avec une **progression de 20 % par rapport à l'année passée, représentant 3 000 € et 2 500 € pour les obsèques.**

Heureusement, la machine à trier à la monnaie donnée par le diocèse de Toulouse en 2025 était donc la bienvenue pour le plus grand bonheur de Liliane pour faciliter le comptage.

#### ❖ Ce qu'il faut savoir concernant les quêtes :

- Le montant des quêtes récoltées à l'issue des mariages **sont reversées à hauteur de 50 % au diocèse.** En dehors des mariages, toute célébration "d'action de grâce" qui aura donné lieu à une quête sera considérée comme un don, et notée comme telle.
- La mise en place d'un terminal de paiement pour les quêtes est un succès. Afin d'éviter des virements de l'Apasser sur le compte de la paroisse, le RIB va être modifié

## ❖ Ce qu'il faut retenir concernant le bilan :

- **Solde créditeur de 27 000 €**
- **Augmentation sensible du coût du gaz + 2 400 €**
- **Augmentation du poste « fournitures culte » + 908 € (fleurs...)**
- **Salaires et charges stables**
- **Augmentation des recettes liées aux inscriptions à l'éveil à la foi et au cathé qui a doublé par rapport à 2024 représentant 330 €**
- **Dons à la paroisse restent identiques en 2025 par rapport à 2024**
- **LES FINANCES 2025 SONT RESTEES STABLES**

Le Père Christophe souhaiterait illustrer ce bilan comptable à travers un « camembert » afin d'en faire une illustration lisible et compréhensible pour le présenter aux paroissiens.



## POINT TRAVAUX

### 1. Les travaux : devis et organisation

- Le budget travaux a été **validé par le diocèse pour un montant de 150 000 €**
- La plupart des devis ont été obtenus. Il en manque 3 à ce jour.
- Il est prévu de faire la synthèse courant mars et sélectionner les artisans
- La demande de travaux doit être faite en février par Michel et Martial
- **OBJECTIF de début de chantier : au plus tard septembre**

Sur proposition de Michel, il a été décidé qu'à prestations et prix équivalents, les entreprises locales seraient privilégiées

### 2. Concernant la communication sur les travaux et la recherche de financement :

Le flyer est finalisé, il reste néanmoins à changer le QR code. Il sera imprimé au presbytère pour faire des économies et gérer le nombre d'exemplaires.

- **Pour les paroissiens :** ce flyer sera mis à position dans chaque église
- **Pour les entreprises :** PE va prendre contact avec les CCI pour collecter la liste des entreprises implantées sur les 4 communes afin de les solliciter pour un appel aux dons déductibles des impôts. PE doit proposer également un courrier d'accompagnement. Le Père Christophe doit transmettre le logo pour l'intégrer en tête.

Il est prévu d'envoyer la correspondance en mars

### 3. Concernant le transfert et stockage des affaires dans le garage

Il a été imaginé la possibilité d'acheter 2 containers à habiller et isoler et laisser à demeure dans le jardin. Martial doit solliciter une connaissance aux Bâtiments de France et étudier cette hypothèse.



## POINT PERSONNEL

Fabienne, en charge du ménage proroge son contrat car il lui manque des mois de cotisations pour la retraite.

Pour rappel : contrat de 27h/mois



## PROCHAINE REUNION : VENDREDI 27 FEVRIER A 10H

